

Animation du volet déchets de la démarche exemplaire



le Grand Lyon

Direction de la Propreté - 20 Rue du Lac

69003 Lyon

[Voir le site internet](#)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Suite à l'adoption du PLPD en juin 2010, le Grand Lyon a souhaité initier au plus vite une démarche d'exemplarité afin de pouvoir démontrer à l'ensemble des acteurs du territoire qu'il est possible de s'engager.

Suite à un courrier de la direction générale, un comité de pilotage sur l'exemplarité constitué de l'ensemble des directions s'est réuni 4 fois en 2011 pour réaliser un diagnostic des déchets et un état des lieux des pratiques dans les directions. Suite à ce travail, plusieurs actions sont en cours ou ont été mises en place depuis : rédaction d'une charte de l'éco-agent, intégration d'une rubrique développement durable et prévention dans le guide des nouveaux arrivants, mise en place d'un lombri-composteur, rationalisation et mutualisation du matériel d'impression...

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- La sensibilisation des agents qui sont aussi des administrés et la valorisation de leurs bonnes pratiques
- Mettre en place des actions reproductibles dans les communes du Grand Lyon
- Légitimer et faciliter les actions sur le territoire en les appliquant également en interne

Résultats quantitatifs

Il est en **réalité très difficile** d'estimer concrètement les quantités de déchets évités dans une organisation de la taille du Grand Lyon. Des bilans sont par contre en cours pour connaître le **nombre d'agents mettant en pratique un éco-geste** ainsi que l'évolution du nombre d'impressions recto-verso.

Résultats qualitatifs

Une **meilleure connaissance** par les agents du terme de prévention et d'exemplarité et des actions possibles

Des **liens noués ou renforcés avec certaines directions**

Une **charte de l'éco-agent** invitant tous les agents à s'engager sur différents gestes

MISE EN OEUVRE

Planning

Juin 2010 : signature du PLPD

Janvier 2011 : premier comité de pilotage pour présenter la démarche et initier l'état des lieux dans les directions

Avril 2011 : second comité de pilotage pour rendre compte de l'état des lieux et définir les 3 thèmes d'action

Avril – juin : premières réunion des groupes de travail

Juin 2011 : point d'étape sur les groupes de travail

Octobre 2011 : Validation de la charte éco-agent et du livret d'accueil nouvel arrivant en comité de pilotage

Avril 2012 : promotion de la charte

Tout au long de l'année 2011, les agents sont sensibilisés à la prévention des déchets grâce au journal interne.

Moyens humains

Équipe projet (constituée de 2 ingénieurs et du responsable de service) : 18 % du temps

Service communication

Directions lors des comités de pilotage et groupes de travail spécifiques

Différents agents et services/directions impliqués dans la réalisation des actions (Direction des Systèmes d'Information et des Télécommunications pour la mutualisation des imprimantes par exemple)

Moyens financiers

Coûts directs très faibles (communication interne) pour la démarche.

Variable ensuite selon actions mises en place

Temps agent

Moyens techniques

Aucun pour l'animation. Variable selon les actions

Partenaires mobilisés

Aucun pour l'animation.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Pour une démarche à l'identique, un **soutien de la direction générale** est nécessaire pour impliquer toutes les directions dans un comité de pilotage exemplarité.

Difficultés rencontrées

Un comité de pilotage rassemblant les directions sur la thématique de l'exemplarité des déchets

Une **charte de l'éco-agent** qui sert également d'état des lieux des pratiques et de recensement des bonnes idées

Recommandations éventuelles

Dès la préparation de la démarche, se rapprocher des autres porteurs de démarches transversales type **Agenda 21** et **PCET** pour mutualiser les moyens, porter des actions communes et avoir plus de poids et d'impact.

Solliciter et impliquer les agents pour inventorier les bonnes pratiques existantes, les freins et leviers et valoriser ce qui est fait

avant de vouloir faire de nouvelles actions

Impliquer la direction générale et travailler au plus près d'elle

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ECOEXEMPLARITE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions